



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA
PRESERVATION DES ESPACES NATURELS,
AGRICOLES ET FORESTIERS

SECRETARIAT

Direction départementale des territoires
Service sécurité et aménagement
Bureau aménagement

Dossier suivi par : Anne Guiot
Tel : 03 25 30 79 78 – Fax : 03 25 30 69 90
anne.guiot@haute-marne.gouv.fr

- 7 MARS 2019

Chaumont, le

Le président de la commission départementale de la
préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
à

Monsieur le Président de la communauté de communes
d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais,
17 chemin des Brosses. Prauthoy
52190 Le Montsaigeonnais

Objet : - Examen du projet de carte communale d'Auberive

Monsieur le Président,

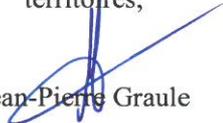
Vous avez saisi la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers afin de solliciter son avis sur le projet de carte communale d'Auberive.

Je vous informe que cette commission qui s'est réunie le 05/03/19 pour examiner le projet de carte communale a émis, sur celui-ci, l'avis suivant :

Avis sur la réduction globale des espaces naturels, agricoles et forestiers (au titre du L 163-4 et du L 142-5 du code de l'urbanisme) : avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le président de la CDPENAF,
le Directeur départemental des
territoires,


Jean-Pierre Graule